

Séance 1 :

Matériel : vidéoprojecteur, ordinateur, article « Le portrait google de Marc L. » par Raphaël Meltz, publié par la revue Le Tigre (<http://www.le-tigre.net/Marc-L.html>),

Etape 1 : Petit questionnaire sur les pratiques des élèves.

Avez-vous un compte Facebook ?

Utilisez-vous Snapchat ? Twitter ? Instagram ?

A quel âge, ou en quelle classe avez-vous ouvert un compte Facebook ?

Avez-vous donné votre réelle identité ou utilisé un pseudonyme ?

Avez-vous lu la déclaration des droits et responsabilités de Facebook lors de votre inscription ?

Si vos parents ont un compte Facebook, les avez-vous accepté comme amis ?

Combien d'amis avez-vous sur Facebook ?

Moins de 200 ? Entre 300 et 600 ? Plus de 600 ? Plus de 1000 ou égal ?

Pour les 600 et plus, faites-vous parti d'association ? Clubs ?

Connaissez-vous personnellement TOUS vos amis ? Les avez-vous déjà TOUS rencontrés de visu ?

Lors des soirées, donnez-vous votre N° de mobile ou votre Facebook ?

Moins d'1h ? Entre 2h et 4h ? Plus de 5h ?

Lorsque vous publiez des photos d'amis sur Facebook et les taguez, demandez-vous à chaque fois leur autorisation ?

Etape 2 : Définition de l'identité numérique et des traces.

Qu'est ce que l'identité numérique ?

Remue méninge.

A partir des mots clés, construire une définition de **l'identité numérique : l'ensemble des contributions et des traces que l'on laisse en ligne, volontairement ou non.**

Lors de notre navigation sur internet, nous laissons des traces.

Il peut s'agir de :

- **Traces volontaires** : informations diffusées volontairement par l'internaute.

Exemples :

- un message publié sur son mur ou celui des autres
- un commentaire laissé sur facebook, twitter ou un blog
- des photos publiées sur Instagram, Flickr, Facebook...
- votre profil sur les réseaux sociaux

- **Traces involontaires** : informations qui sont produites à notre insu lorsqu'on se connecte.

- **l'adresse IP** : elle permet d'identifier de manière unique notre ordinateur sur le réseau.

Elle permet de collecter de multiples informations : l'heure à laquelle nous nous connectons, l'endroit d'où nous nous connectons, les sites visités etc.

Toutes ces données sont stockées par les fournisseurs d'accès internet (FAI) durant un an.

- **les cookies** : petits fichiers enregistrés sur le disque dur lorsque l'on visite un site, et qui pourront être relus à votre prochaine visite sur ce même site. Les cookies stockent des informations telles que nos préférences d'utilisation.

Certains cookies enregistrent des informations sur la navigation des internautes et vont permettre aux sociétés de leur proposer une publicité ciblée.

- **les moteurs de recherche** : ils peuvent aussi collecter certaines informations à notre sujet, comme nos centres d'intérêt, grâce aux mots-clés que l'on saisit et aux sites que l'on consulte lorsque l'on clique dans les résultats de recherche.

➤ **Traces subies** : informations nous concernant laissées par d'autres.

Exemples :

- une photo de vous publiée sur Facebook par quelqu'un d'autre

- un article vous mentionnant paru dans la presse.

- un commentaire dans lequel on nous nomme.

Etape 3 : Le portrait Google de Marc L.

Distribution de l'article du site Le tigre : « La vie de Marc L. ». La lecture de cet article permet de s'interroger sur la maîtrise de son identité en ligne.

Les élèves complètent le tableau suivant en précisant par quel biais chaque information a été collectée. :

	Traces volontaires	Traces subies
Informations personnelles		
Informations professionnelles		

Comment aurait-il pu éviter la diffusion de ces informations si personnelles ? Les informations disséminées sur le net via différents réseaux sociaux (personnelles ou professionnelles) peuvent facilement être recoupées et permettent de tracer un portrait assez précis de la personne concernée.

Etape 4 : Comment garder la maîtrise de son identité numérique ?

En conclusion de cette séance, nous élaborons collectivement une liste de conseils permettant de garder la maîtrise de son identité numérique.

➤ **Protéger son identité :**

-utiliser un pseudonyme

-ne renseigner que des généralités sur son profil

-utiliser un avatar

➤ **Vérifier son image** en effectuant une recherche de son prénom et nom sur le site yousseemii.com

En fin d'heure : leur montrer l'onglet Internet responsable sur le portail E-sidoc du CDI, pour qu'ils remplissent en ligne la fiche diagnostique de leur compte Facebook et accèdent au guide de paramétrage de leur compte Facebook

(http://www.internetsanscrainte.fr/pdf/Comment_regler_ses_parametres-Facebook.pdf)